



GIMP - LOGICIEL GRATUIT DE TRAITEMENT DE L'IMAGE (DIJON)

Référence : 20-21-109

Thématique : Bureautique et informatique

Objectif

Savoir utiliser les fonctions de base du traitement de l'image.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi.

Programme

Interface et personnalisation

Les bases du graphisme

Création d'un nouveau document :

- Outils de dessins (crayon, pinceau, gomme, aérographe)
- Option des outils (type de brosse, taille)
- Couleur de premier plan et d'arrière-plan
- Enregistrer et exporter le document
- Calques : créer, déplacer, supprimer

Les calques :

- Renommer, verrouiller
- Visibilité
- Opacité
- Ordre
- Calques dynamiques
- Mode de calques
- Nettoyage et corrections sur un paysage
- Recadrage
- Calques de réglages
- Luminosité/Contraste/Niveau/Courbes
- Teinte/Saturation
- Modification d'un réglage
- Effets artistiques

- Filtre de netteté
- Goutte d'eau
- Netteté

- Détourage

Création d'un document numérique - signature mail

Retouche image scannée

Retouches sur un portrait

Faire une affiche publicitaire

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir une pratique régulière de l'informatique.

Lieux et dates

Dijon : Mardi 29 septembre 2020.

► Également disponible en FOAD :

□

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle informatique.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques et les **droits d'inscription de 50 euros** (voir les conditions générales de vente).

Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs et les conjoints associés éligibles **versent uniquement les droits d'inscription.**

Pour les autres publics, la CMAR BFC vous adresse un devis et un programme pour établir votre demande de financement auprès de votre OPCO.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant ou appelez-nous au 03.80.63.10.22.

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

□

Délivré par:

- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tarifs:

- Dirigeant - 50 euros